

## Lignes directrices 2023-1 – Critères de validité du consentement

### Avis – Collecte, utilisation et communication de renseignements personnels

(Article 65 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics*  
et sur la protection des renseignements personnels)

Dans le cadre de sa consultation sur le projet de lignes directrices 2023-1 (critères de validité du consentement), la Commission d'accès à l'information (CAI)<sup>1</sup> recueille des renseignements personnels pour :

- améliorer les lignes directrices;
- préparer le document de rétroaction;
- évaluer la pertinence de lignes directrices futures.

Aucune information recueillie lors de la consultation ne sera prise en compte dans le cadre des autres activités (juridictionnelles, de surveillance, etc.) de la CAI. Cette consultation est entièrement distincte.

Veillez noter que la CAI ne reçoit pas les renseignements liés à votre compte utilisateur sur la plateforme Consultation Québec; vos réponses sont simplement identifiées par un code numérique aléatoire.

Les renseignements recueillis dans le questionnaire de consultation ne seront pas communiqués à qui que ce soit. Ils demeurent toutefois soumis à la [Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels](#) (Loi sur l'accès) et pourraient faire l'objet de demandes d'accès aux documents. Dans un tel cas, la CAI analysera les demandes au cas par cas en appliquant les restrictions prévues par la Loi sur l'accès pour protéger les renseignements personnels.

Les mémoires des intervenants ciblés, quant à eux, seront publiés dans leur intégralité par la CAI sur son site Internet ou sur la plateforme [Consultation Québec](#) au terme de la consultation.

Au sein de la CAI, les renseignements personnels recueillis pour la consultation seront accessibles seulement au personnel responsable de l'élaboration des lignes directrices et au personnel de direction supervisant ce dossier.

**La participation à la consultation est facultative. Il n'y a aucune conséquence liée au fait de ne pas y participer. Veuillez ne pas fournir de renseignements personnels au-delà de ceux qui sont demandés.**

Les participants peuvent exercer leurs droits d'accès à leurs renseignements personnels et de rectification de ceux-ci prévus aux articles [83](#) et [89](#) de la Loi sur l'accès en contactant [le responsable de la protection des renseignements personnels](#) de la CAI, M. Jorge Passalacqua.

---

<sup>1</sup> La CAI est établie au 525, boulevard René-Lévesque Est, bureau 2.36 à Québec.